

<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la Polyvalente Le Carrefour</p>																			
N° de la résolution ou annotation	<p>Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenu le 2 novembre 2022 au CA-O.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p>DIRECTION</p> <p>Théberge, Marie-Ève (directrice) Gauthier, Éric (gestionnaire administratif)</p> <p>MEMBRES PARENTS</p> <table><tbody><tr><td>Bouferguène, Farida</td><td>Robichaud, Simon</td></tr><tr><td>Gauthier, Marie-Michelle</td><td>Velho, John</td></tr><tr><td>Martel, Catherine</td><td>Villeneuve, René</td></tr></tbody></table> <p>MEMBRES DU PERSONNEL</p> <table><tbody><tr><td>Breton, Erik</td><td>Lozier, Martine</td></tr><tr><td>Brousseau, Camille</td><td>Paquette, Patricia</td></tr><tr><td>Dufour, Robin</td><td></td></tr></tbody></table> <p>MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ</p> <p>Perreault, Danielle</p> <p>MEMBRES ÉLÈVES</p> <p>ÉTAIT ABSENT</p> <table><tbody><tr><td>Djani, Kossi</td><td>Lachance, Myriam</td></tr><tr><td>Desjardins, Réjean</td><td>Thibault, Johanne</td></tr><tr><td>Lair, Christine</td><td></td></tr></tbody></table> <p>1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61</p> <p>La réunion débute à 19 h 02.</p> <p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>Modification au point 6, états financiers c'est de l'information sur un budget déjà terminé.</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Villeneuve et appuyée par M. Breton.</p> <p>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 OCTOBRE 2022</p> <p>Confirmation pour les voyages, les prix sont vraiment à cause des dates qui sont des fins de semaine.</p>	Bouferguène, Farida	Robichaud, Simon	Gauthier, Marie-Michelle	Velho, John	Martel, Catherine	Villeneuve, René	Breton, Erik	Lozier, Martine	Brousseau, Camille	Paquette, Patricia	Dufour, Robin		Djani, Kossi	Lachance, Myriam	Desjardins, Réjean	Thibault, Johanne	Lair, Christine	
Bouferguène, Farida	Robichaud, Simon																		
Gauthier, Marie-Michelle	Velho, John																		
Martel, Catherine	Villeneuve, René																		
Breton, Erik	Lozier, Martine																		
Brousseau, Camille	Paquette, Patricia																		
Dufour, Robin																			
Djani, Kossi	Lachance, Myriam																		
Desjardins, Réjean	Thibault, Johanne																		
Lair, Christine																			
CÉ # 22-23-017																			
CÉ # 22-23-018																			

	<p>Pour les substituts, Mme Théberge nous revient à la prochaine rencontre, elle aimerait s'assurer de la bonne information et vérifier avec M. Laforest.</p> <p>L'adoption du procès-verbal du 5 octobre est proposée par Mme Lozier et appuyée par M. Robichaud.</p> <p>4. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun</p> <p>5. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 1)</p> <p>CÉ # 22-23-019</p> <p>Mme Théberge nous explique l'annexe 1, du côté de l'adaptation scolaire l'activité du 2 novembre a été reportée au printemps. Côté primaire, une activité est prévue le 8 décembre. Pour les sorties culturelles, le tout est payé par la mesure. Pour le PEI secondaire, il y a une activité à proposer au numéro 46.</p> <p>L'approbation est proposée par Mme Paquette et appuyée par M. Breton.</p> <p>6. ÉTATS FINANCIERS (ANNEXE 2)</p> <p>CÉ # 22-23-020</p> <p>M. Gauthier explique à la page 2 de l'annexe 2, différentes catégories sont inscrites, le total représente un budget cumulatif avec un surplus de 143 743 \$. À ce montant, il y a différentes catégories qui sont incluses dans ce montant, des mesures reportables et des investissements qui ont été mis de côté pour cette année. Nous avons investi aux alentours de 65 000 \$ pour le réaménagement des bureaux dans la salle des enseignants qui datait de l'ouverture de l'école.</p> <p>Un petit résumé de la page 10, un maximum de 20 % de l'allocation de l'année courante peut être reporté à l'année suivante. Le solde reporté à 2022-2023 est de 14 033 \$. Un maximum de 50% de l'allocation de l'année courante peut être reporté à l'année suivante. Le solde reporté à 2022-2023 est de 5 659 \$. Pour les sorties culturelles, il y a un surplus de 49 368 \$ dû aux activités de l'an passé qui ont été annulées par rapport au manque de transports.</p> <p>En terminant à la page 12, nous avons un montant total accumulé de 59 420 \$ pour l'ensemble des projets. Une somme de 37 358 \$ pour l'aménagement du primaire. Pour les sports, nous avons eu un don de 7 000 \$ qui sera réinvesti dans un projet de réaménagement pour les terrains de basketball devant l'école. Pour le plein air, le montant est déjà presque dépensé en totalité pour des achats de canots.</p> <p>7. SITUATION TRANSPORT</p> <p>M. Velho nous mentionne qu'il comprend très bien la situation actuelle, par contre au niveau du service il y a mécontentement. Il est malheureux et pratiquement inacceptable de recevoir plusieurs notifications dans une journée pour l'annulation du transport. La situation est très difficile pour les parents et ceci occasionne beaucoup de retards, d'absences et de stress pour les élèves.</p> <p>Mme Martel nous mentionne qu'un courriel a été reçu et a été envoyé au comité de parents pour transmettre le mécontentement au niveau du transport. Une grande quantité d'élèves sont affectés par cette situation. Mme Martel propose qu'une lettre soit envoyée à M. Jean-Proulx qui est le représentant du comité de parents, au ministre et au député local, pour faire part de la situation du manque de transport. M Robichaud appuie la composition et l'envoi de la lettre. La majorité des membres accepte.</p> <p>Pour terminer, M. Villeneuve nous explique que nous sommes en extension de contrat, présentement il n'y a aucune signature de confirmée.</p> <p>L'approbation est proposée, Mme Martel, et appuyée par M. Robichaud.</p>
--	--

8. INFORMATIONS

8.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente est absente et a été remplacée par Mme Gauthier.

8.2 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS

M. Villeneuve nous mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion.

8.3 MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ

Mme Perreault n'a aucun commentaire.

8.4 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Aucun

8.5 MOT DES ENSEIGNANTS

Mme Paquette nous mentionne que la maison hantée pour l'Halloween a été un grand succès grâce à l'aide de tous et surtout les élèves en leadership. 500 billets ont été vendus la première journée. Il y a eu une participation d'environ 80 participants pour le concours de costumes. Une nuit sportive se fera ce printemps pour le 1er et 2e cycle.

8.6 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL

Mme Lozier nous mentionne qu'une nouvelle conseillère en information scolaire et professionnelle s'est jointe à l'équipe. Elle s'appelle Marie-Pier Blanchette. Nous avons également le départ de Mme Therrien après plus de 21 ans comme psychoéducatrice à notre école.

8.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Aucun

8.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN

M. Breton nous mentionne que la saison de sports et tournois débute prochainement. Il est mentionné qu'il y a un niveau d'attente pour les tournois, les attentes sont très élevées, elle est composée d'une diminution des absences et des retards. Les tournois sont mérités, les élèves doivent travailler fort et démontrer un effort dans leurs travaux. Une grande amélioration depuis septembre a été soulevée par les enseignants.

8.9 MOT DE LA DIRECTION

Mme Théberge nous mentionne que notre rôle c'est d'avoir un environnement sain et sécuritaire dans notre école. Une pratique a été débutée par tous les enseignants, à la première cloche, les enseignants accueillent les élèves à leur porte aux 4 périodes et assurent à la sécurité dans le corridor et les encouragent à avancer et à poursuivre leur bon vouloir. Un très grand changement a été remarqué en une semaine et demi venant des élèves. Les retards sont beaucoup moins présents. Mme Théberge nous mentionne en terminant qu'elle a bien aimé la rencontre, le tout s'est fait dans le respect et de belles discussions ont été faites.

CÉ # 22-23-021

9. QUESTIONS DIVERSES

M. Velho nous demande si le contrat sera toujours en vigueur au niveau des machines distributrices. Nous demandons un menu santé pour les élèves et il y a toujours présence de « croustille et autre » dans les distributrices. Mme Théberge nous propose dans une prochaine rencontre une liste de prix pour la cafétéria. Présentement une analyse est faite pour voir les choix de repas des élèves et ce qu'ils préfèrent.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 21.

L'approbation est proposée par Mme Lozier et appuyée par M. Breton.

Marie-Ève Théberge
Directrice

Marie-Michelle Gauthier
Vice-présidente